



Les services d'apprentissage du français offerts aux entreprises québécoises par **Francisation Québec** et ses partenaires permettent de :

- Favoriser l'initiation au français, l'apprentissage et la maîtrise du français en milieu de travail ;
- Soutenir l'usage du français en milieu de travail ;
- Contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi des travailleuses et des travailleurs.

Des services d'apprentissage du français en milieu de travail adaptés à vos besoins

Nos conseillères et conseillers vous offriront un accompagnement personnalisé et vous aideront à :

- Déterminer les besoins et les objectifs de votre projet ;
- Obtenir de l'information sur les paliers de services offerts ;
- Élaborer et réaliser votre projet afin de faciliter l'apprentissage du français dans votre entreprise ;
- Vérifier si vous êtes admissible à l'aide financière et, le cas échéant, faire une demande.

Consultez la section [Offrir un cours de français en entreprise](#) du site [Québec.ca](#) pour obtenir plus de détails sur les services d'apprentissage du français en milieu de travail.

Pour accéder à ces services, votre entreprise doit d'abord créer un profil et soumettre une demande d'accompagnement dans la plateforme [Arrima](#).

Paliers de services d'apprentissage du français en milieu de travail

1. Activités d'initiation au français pour les petites entreprises	Exemples d'activités pour s'initier au français :
Ces activités sont offertes par des organismes soutenus par Francisation Québec dans le cadre du Programme de soutien à la francisation. • Encouragent l'usage du français en milieu de travail, notamment dans les services à la clientèle au sein des petites entreprises, par exemple, dans le commerce de détail, l'hébergement ou la restauration ; • Favorisent les relations interpersonnelles ; • Renforcent la confiance des participantes et des participants ; • Incitent les participantes et les participants à s'intéresser à poursuivre vers l'offre régulière de Francisation Québec. Ces activités sont encadrées dans le Volet 2 du Programme de soutien à la francisation.	• Activités de soutien à l'apprentissage du français qui donnent accès à une expérience pratique en milieu de travail.
2. Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs	Des formations sur mesure en entreprise, en classe ou à distance :
Ce palier est offert par Francisation Québec, en vertu de contrats avec les partenaires de francisation des secteurs public et privé. • Se limitent à un besoin spécifique dans le but de permettre aux travailleuses et travailleurs de réaliser en français les tâches liées à leur emploi ; • Offertes par des partenaires, dans le cadre d'une formation non renouvelable ; • Se déclinent selon un objectif pédagogique atteignable dans un court laps de temps ne dépassant généralement pas 80 heures. L'offre de services pour les entreprises est encadrée par le Programme québécois d'apprentissage du français – Offre de services de Francisation Québec 2024-2027. L'aide financière incitative pour couvrir une partie des salaires des travailleuses et travailleurs des entreprises de moins de 100 personnes salariées dans leurs effectifs au Québec est encadrée par le Programme québécois d'apprentissage du français - Aide financière 2024-2027.	• Cours axés sur la compréhension des tâches et des consignes notamment en matière de santé et de sécurité au travail ; • Cours de français spécialisé par secteur d'activité ; • Cours de français technique à l'écrit ; • Cours avec des objectifs spécifiques, comme le vocabulaire spécialisé dans l'exercice d'une profession.
3. Formations qualifiantes en milieu de travail	Des formations en entreprise, en classe ou à distance :
Ce palier est offert par Francisation Québec, en vertu de contrats avec les partenaires de francisation des secteurs public et privé. • Permettent une progression mesurable du développement des connaissances en français pour des travailleuses et travailleurs, selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français ; • Contribuent à la progression et à la rétention en emploi des travailleuses et travailleurs dans le but d'assurer une pleine participation en français à la société québécoise ; • Offertes par durée minimum de 3 heures par semaine et en sessions de 8 à 12 semaines ; • Offertes à distance par groupes de travailleuses et travailleurs d'un même niveau de connaissance du français qui peuvent être de diverses entreprises. L'offre de services pour les entreprises est encadrée par le Programme québécois d'apprentissage du français – Offre de services de Francisation Québec 2024-2027. L'aide financière incitative pour couvrir une partie des salaires des travailleuses et travailleurs des entreprises de moins de 100 personnes salariées dans leurs effectifs au Québec est encadrée par le Programme québécois d'apprentissage du français - Aide financière 2024-2027.	• Cours de français général à temps complet ; • Cours de français général à temps partiel.

Dernière mise à jour : octobre 2024